

Bruxelles, le 6 février 2026  
(OR. en)

5937/26

---

**Dossiers interinstitutionnels:**  
2025/0352 (NLE)  
2025/0353 (NLE)

---

ESPACE 19  
EEE 9  
RECH 39  
COMPET 140  
IND 91  
EU-GNSS 9  
TRANS 44  
AVIATION 15  
MAR 14  
TELECOM 45  
MI 94  
CSC 85  
CSCGNSS 9  
CSDP/PSDC 71  
AELE 13

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	<p>DÉCISION DU CONSEIL relative à la signature de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée</p> <p>- Adoption</p> <p>DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée</p> <p>- Accord de principe</p> <p>- Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte</p>

---

1. Lors de sa session du 16 décembre 2024, le Conseil a adopté la décision autorisant l'ouverture de négociations avec le Royaume de Norvège en vue d'un accord établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services gouvernementaux<sup>1</sup>.
2. À la suite de la conclusion des négociations avec le Royaume de Norvège, la Commission a présenté au Conseil, le 17 novembre 2025, une proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union, d'un accord entre l'Union européenne, d'une part, et le Royaume de Norvège, d'autre part, établissant les règles de participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée<sup>2</sup>, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion dudit accord, accompagnée du texte de l'accord en tant qu'addendum à la proposition<sup>3</sup>.
3. Lors de la réunion du groupe "Espace" tenue le 16 décembre 2025, la Commission a présenté ses propositions, que le groupe "Espace" a examinées. Le groupe "Association européenne de libre-échange" a été tenu informé. Les délégations du groupe "Espace" ont marqué leur accord sur le texte du projet de décision du Conseil relative à la signature et sur le texte du projet de décision du Conseil relative à la conclusion, ainsi que sur le texte de l'accord, à la suite d'une consultation écrite qui s'est achevée le 22 décembre 2025.
4. Les juristes-linguistes ont vérifié et mis au point le projet de décision du Conseil relative à la signature de l'accord, le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord, et l'accord lui-même, dont les textes figurent respectivement dans les documents 5369/26, 5367/26 et 5371/26.

---

<sup>1</sup> JO L, 2024/3226, 30.12.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2024/3226/oj>.

<sup>2</sup> 15535/25 + ADD1.

<sup>3</sup> 15539/25 + ADD1.

5. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à recommander que, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, le Conseil:
- adopte la décision du Conseil relative à la signature, dont le texte figure dans le document 5369/26, et décide d'en informer le Parlement européen, conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE;
  - donne son accord de principe sur le projet de décision relative à la conclusion de l'accord dont le texte figure dans le document 5367/26 et décide de le soumettre au Parlement européen pour approbation, avec le texte de l'accord qui figure dans le document 5371/26, une fois l'accord signé.
-